

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 Mars 2026**

Date de la convocation

Le 16 mars 2026

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 11
- Pouvoirs : 0
- votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars 2026 à vingt heures trente, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur MEYZONET Philippe, le maire.

Etaient Présents : Mesdames Sonia COSTE, Marie-Line COUTAREL, Annie GRAS, Malorie MAITRE, Isabelle VALEYRE, Messieurs Pascal CHAPELLE, Stéphane DARLE, Philippe MEYZONET, Jean GRANGHON, Achard Bastien, Pierre Gibert.

Absents :

Procuration :

Secrétaire de séance : Malorie MAITRE

N° 2026-008-Délibération - fixation du nombre d'adjoints au maire :

Vote : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de trois (3) postes d'adjoints.

Rendu exécutoire à la date de transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire, Philippe MEYZONET

Le secrétaire de séance : Malorie MAITRE

